

ASSOCIATION SPORTIVE SENAN PETANQUE

L'école de pétanque décroche sa 2ème étoile.

Lors de l'assemblée générale du 28 Novembre dernier, le club de pétanque a clôturé sa 7ème année avec un recensement de 56 joueurs licenciés et 19 titulaires d'une carte de membre, ce qui porte le nombre d'adhérents à 75.

Ce fut l'occasion pour le président et éducateur d'annoncer à son assemblée l'obtention de la 2ème étoile pour l'école de pétanque de Senan et profita de l'occasion pour remercier les éducateurs qui travaillent dans l'ombre, 1 BF2, 1 BF1, 3 initiateurs et bien sûr sans qui rien ne serait, les 19 jeunes qui pratiquent le sport pétanque et glanent des résultats aussi bien départementaux que régionaux.

2ème étoile, distinction de la fédération Française que seuls 86 clubs de l'hexagone détiennent et Senan en fait partie sur 426 clubs label « Ecole de pétanque », 0,1,2 ou 3 étoiles, qui demande une qualité travail, un mode d'entraînement, aussi bien technique que mental et un suivi du jeune sur le plan sportif et administratif avec un barème de notation pour mieux percevoir l'évolution.

Cette année 2015 fût riche en résultats, avec entre autre le titre de champion de l'Yonne cadet de la jeune Romane Roguet et celui de vice-champion en minime d'Hugo Bertin. Puis à l'automne les sélections en équipe départementale cadet de Mattéo Maquilon et Clément Venturi qui ont participé aux détectations nationales pour intégrer le pôle France, Clément Venturi se classant 9ème, les 6 premiers sur 48 étaient retenus ... DOMMAGE !!!

2016, est déjà salivante d'avance, la maturité de nos jeunes évolue et l'arrivée de nouveaux jeunes talents va asseoir notre belle image dans l'Yonne et en Bourgogne. Nous enregistrons déjà 2 belles recrues, les arrivées de Morganne Litaudon, jeune fille de Clamecy ainsi que le talentueux Rayan Kreit qui arrive de Nogent sur Seine (Aube), triple champion 2015 et ¼ finaliste des masters d'Autun et qui vient grossir notre armada de cadets et parfaire son apprentissage vers nous avec l'idée de gravir les échelons... Le club est aujourd'hui à la recherche de mécènes afin d'attribuer à chaque jeune une tenue aux couleurs du club, et oui nous sommes en route avec vous et pour but l'obtention de notre.....3ème ETOILE !!!

CONTACT POUR INFO : JEROME BILLIETTE 03.86.63.55.28 ou 06.04.65.29.26

1 - Quelques jeunes de l'école de pétanque lors de la fête du village du mois d'août.

2 - Rayan Kreit aux Masters d'Autun avec Dylan Rocher double champion du monde.

3 - Clément Venturi à gauche, et Matteo Maquilon à droite encadrant notre jeune espoir Nathan Roguet



ASSOCIATION SPORTIVE SENAN FOOTBALL

Le trêve hivernale est arrivée permettant ainsi de faire un premier bilan du début de saison.

Pour commencer, le tournoi de foot a été une nouvelle fois un succès malgré le temps mitigé. Une dizaine d'équipe y a participé. L'affluence ne désemplit pas et j'espère que les années à venir se ressembleront.

Cette année, de nouveaux joueurs ont rejoint le club. Cela a permis la création d'une troisième équipe : les vétérans, regroupant les joueurs de plus de 35 ans.

Au niveau du championnat, l'équipe 1 se classe 6ème avec 2 victoires, 2 nuls et 5 défaites.

L'équipe 2 est 8ème avec 1 victoire, 2 nuls et 6 défaites. L'équipe vétérans se classe 5ème avec 1 victoire, 1 nul et 1 défaite.

Les calendriers du club ont accueilli de nouveaux sponsors, entreprise DUBUISSON, MV Coordonnerie, RIM-FREE, AQUAFLOUS, TRANSPORTS DE L'YONNE et TOUTHERM. La vente des calendriers est en baisse par rapport à 2014.

Grâce à trois sponsors, des parkas et un jeu de maillot ont été achetés.

Je remercie l'ensemble de nos partenaires ainsi que les Senanaises et Senanais pour leur participation.

Le club vous souhaite une très bonne année 2016.

CARNET

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de :

- Madame Blandine AUFFRAY, épouse LEGLAY, née le 2 septembre 1925, le 11 octobre 2015
- Monsieur Jean ROBERT, né le 20 avril 1952, le 12 novembre 2015
- Madame Jeannine MICHOT, épouse PUIPIER, née le 29 mai 1951, le 27 décembre 2015

Nous présentons à leur famille et à leurs proches toutes nos condoléances et compassions à leur chagrin

MAIRIE DE SENAN

Adresse

1, rue d'Aillant-sur-Tholon - 89710 SENAN

Horaires d'ouverture

Lundi : de 9 h 00 à 12 h 00

Mercredi : de 9 h 00 à 12 h 00

Vendredi : de 16 h 00 à 19 h 00

Samedi : sur rendez-vous

Contacts

Téléphone : 03 86 63 46 90

Télécopie : 03 86 63 48 99

Courriel : mairie.senan@wanadoo.fr

Site : comunedesenan.jimdo.com

l'écho de Senan

Bulletin d'information de la commune de Senan - Janvier 2016

Meilleurs Vœux 2016

LE MOT DU MAIRE

Les illuminations de Noël installées dans les rues et sur la place ont embelli notre village. Les fêtes de fin d'année sont synonymes de moments de joie, d'émerveillement pour les enfants mais aussi parfois des moments de tristesse et d'isolement pour certains. Le repas des aînés, organisé par le centre communal d'action sociale, fut, cette année encore, une réussite avec le partage d'un bon repas festif.

Concernant nos investissements, la réfection de la route de Champchardon a été le dernier chantier de l'année.

Comme nous l'avons voté en conseil municipal, en 2016 nous réaliserons un site cinéraire au cimetière, un city-stade pour nos jeunes, la rénovation intérieure et extérieure de la mairie, la voirie de la Fosse aux Loups, sans oublier l'achat des terrains aux abords du terrain de foot.

Un projet de création d'un lotissement porté par un investisseur privé est en cours.

2016 sera une année pleine de réalisations et de projets.

Je vous invite à la traditionnelle cérémonie des vœux du maire le vendredi 22 janvier à 19 heures à la salle des fêtes de la mairie afin de fêter la nouvelle année et partager la galette.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2016.

Gérard Chat



ÉDITORIAL

L'année 2015 se termine dans une douceur printanière. Cette année n'aura pas été marquée pourtant par une grande douceur, endeuillée par les terribles attentats de janvier puis de novembre qui ont montré de manière dramatique la fragilité de notre société et les risques encourus par notre démocratie. Plus que jamais s'imposent à tous le devoir de fraternité et la nécessité de la solidarité.

La volonté de notre conseil municipal, sous l'autorité du maire, est de faire vivre encore davantage cet esprit de soli-

darité et d'entraide. Les travaux réalisés et annoncés dans le mot du maire participent pleinement de cette intention. Nous avons vécu des moments forts en 2015: la vie associative est dynamique comme le prouvent les témoignages recueillis auprès des présidents d'association que je remercie de leur contribution, Sen'en fête au mois d'août a été une réussite ainsi que l'ensemble des manifestations organisées tout au long de l'année. Le repas des aînés le 12 décembre, organisé par le centre communal d'action sociale, a renforcé les liens

entre générations dans une ambiance festive. Et pour clore l'année, le marché de Noël a rencontré un franc succès.

Je ne doute pas que 2016 soit aussi prolifique dans les manifestations proposées. Nous commencerons tôt dans l'année avec la fête de St Vincent dans notre commune (16 et 17 janvier) suivie quelques jours après par les vœux du maire le 22 janvier.

À toutes et à tous, nos vœux de très heureuse année nouvelle.

Contact : francois.bourguignon@icloud.com

François Bourguignon



CREATION COMMUNE NOUVELLE

Les communes des environs ont commencé à se prononcer sur la création de communes nouvelles. La création d'une commune nouvelle regroupant Neuilly, Guerchy, Villemer et Laduz vient ainsi d'être autorisée par le préfet.

Cela signifie que les budgets de ces communes seront regroupés en un seul budget, qu'un nouveau maire sera élu, les maires des communes regroupées devenant maires délégués.

Il y a encore très peu de nouvelles communes en France. Pour encourager leur création, l'Etat a décidé de ne pas diminuer les dotations de fonctionnement de ces communes et d'accorder une prime de 5% à celles qui verraient le jour rapidement.

Les communes de Champvallou, Volgré, Villiers et Aillant souhaitent se regrouper en une commune nouvelle. Le maire souhaite que le Conseil Municipal de Senan se prononce positivement ou négativement sur le principe d'un regroupement avec ces quatre communes dans la perspective de création d'une commune nouvelle. C'est une décision importante. Une décision définitive doit être prise avant le 31 mars 2016, le préfet ayant jusqu'à la fin du mois de juin pour valider la création, la commune nouvelle devant être mise en œuvre pour le 1er janvier 2017.

Les conseillers municipaux ont participé le 10 décembre à une réunion d'information sur le sujet à Aillant. Parmi les inconvénients, il ressort le risque d'être noyé dans un ensemble.

Par ailleurs le maire ne voudrait pas que l'agrandissement de la commune nuise à la convivialité qui y prévaut. Si jusqu'en 2020, le Conseil en son entier sera maintenu, en 2020, il y aura moins de représentants au nouveau Conseil Communal. En revanche, outre les avantages financiers, le regroupement permet une mutualisation des outillages et des personnels avec une possibilité de soutien technique et de remplacement en cas d'absence. La commune déléguée conservera l'état civil, l'organisation des festivités, le repas des aînés et le maire délégué conservera ses prérogatives de maire et son pouvoir de police. Les projets de chaque commune seront menés à terme. Le législateur a par ailleurs prévu des gardes fous pour permettre un contrôle de la commune déléguée. Si Senan ne souhaite pas se regrouper tout de suite, ce sera sans doute plus difficile ultérieurement de rejoindre le regroupement de son choix. Or la démarche de regroupement semble inéluctable ;

Après avoir laissé les conseillers s'exprimer, le maire procède à un vote à bulletin secret. Par 8 voix pour, 5 voix contre et une abstention, le Conseil municipal de Senan émet un avis favorable au principe d'un regroupement avec Aillant, Volgré, Champvallou et Villiers pour la création d'une commune nouvelle. Il souhaite être associé aux travaux préparatoires des 4 communes afin d'être en mesure de délibérer avant mars 2016.

Extrait du PV du conseil municipal du 18/12/2015.

SORTIE DE NOËL

L'après-midi jeux du 15 novembre dernier ne sera pas reconduit en 2016 car peu de joueurs étaient présents ce jour là, malgré un goûter offert.

Le 12 décembre, le comité des fêtes a organisé sa sortie de Noël pour les enfants de la commune. Les petits sont allés à Corsaires et Pirates d'Auxerre s'amuser dans la grande aire de jeux et les plus grands au Bowling de Monéteau faire une partie de bowling et une partie de Laser game. La cinquantaine d'enfants s'est vue offrir un copieux goûter et un sachet de friandises. Le comité remercie tous les accompagnateurs.

Notre assemblée générale se tiendra le

vendredi 8 janvier à partir de 19h.

Le comité des fêtes assurera la restauration du dimanche midi lors de la St Vincent du 17 janvier 2016.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à l'organisation des manifestations de cette année écoulée. Nos listes ne peuvent être mises à jour qu'avec votre participation. Ainsi, nous demandons aux personnes ayant emménagé à Senan de se faire connaître auprès du comité.

Les personnes qui souhaiteraient s'investir dans le comité des fêtes (même occasionnellement) seront les bienvenues.

Contact : Isabelle MALAVAL

03.86.63.48.10.

INFORMATIONS DIVERSES

- Modifications des permanences à la mairie : à compter du 1er janvier 2016, la mairie ne sera ouverte le samedi que sur rendez-vous.

- Nouveaux horaires de la bibliothèque : à compter du 15 janvier 2016, la bibliothèque sera ouverte le mercredi de 18 h à 19 h et le samedi de 11 h à 12 h

- L'instruction de tous les dossiers d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, certificat d'urbanisme...) est traitée depuis le 1er juillet 2015 par la communauté de l'Auxerrois et non plus par un service de l'Etat.

- La Trésorerie d'Aillant sur Tholon a fermé ses portes le 1er janvier 2016 et est transférée à Joigny, Place du 11 novembre.

INFOS PRATIQUES

Police **17** - Pompiers **18** - SAMU **15**
Gendarmerie d'Aillant **03 86 63 40 17**
Violences conjugales **3919**
Dépannage ERDF **09 72 67 50 89**
Dépannage GDF **0 800 473 333**

LE REPAS DES AÎNÉS

Le samedi 12 décembre, à la salle polyvalente, plus de 70 convives ont fait honneur au repas des aînés organisé par le CCAS. Repas de grande qualité, ambiance festive et sympathique, animation très réussie grâce à l'accordéoniste Denis Ballion et son compère chanteur et guitariste, qui ont enchanté notre après-midi.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette rencontre.

Les aînés qui n'ont pas pu participer au repas, le plus souvent pour des raisons de santé, ont reçu un colis apporté par des membres du CCAS. Un peu de joie partagée, malgré les aléas de la vie.



LE MARCHÉ DE NOËL

Il y avait foule le vendredi 11 décembre dans la cour et la salle de la mairie pour découvrir le marché de Noël à l'initiative de l'association des parents d'élèves Hissez-Haut. De très beaux stands, davantage d'exposants, un public heureux de se retrouver et de faire quelques emplettes avant Noël et d'acquiescer de très beaux objets ou de déguster quelques friandises, un verre de vin chaud à la main. Un grand bravo aux organisateurs.



SENAN EN QUELQUES CHIFFRES

La population de Senan est en progression et c'est évidemment une bonne nouvelle pour le dynamisme de notre commune.

- Population recensée en 2011: 769
- Population recensée en 2013: 802 soit 33 personnes de plus.

Cette augmentation est davantage due à l'installation de nouveaux ménages qu'aux naissances. Mais on espère vivement que les jeunes couples qui emménagent à Senan vont inverser cette tendance!

Les permis de construire ont connu une hausse sensible en 2014 mais connais-

sent un certain tassement en 2015.

Nous aurons bientôt une vision très complète de l'évolution de notre commune puisque un nouveau recensement officiel débutera le 21 janvier 2016.

Deux personnes ont été proposées par le maire pour y procéder. Il s'agit de Madame Marie-Agnès PETIT et de Madame Chrysette TANTOT. Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil.



EMBELLISSEMENT

La municipalité a renouvelé l'initiative prise l'an dernier de mettre des sapins à divers endroits de la commune afin qu'ils soient décorés par les habitants. Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont répondu de fort belle façon à cette proposition. Avec les illuminations, ces sapins donnent à notre village un air de fête apprécié.

Puisque nous sommes sur ce sujet, nous nous permettons d'attirer l'attention de chacun sur le respect de la propreté au bord des routes et des chemins. C'est un petit geste que de ne pas jeter ou de ramasser un papier ou une bouteille en plastique mais cela contribue grandement au confort de vie et au bien-être de tous.

LA SAINT-VINCENT

Organisée cette année à Senan, cette fête des vigneronns est une tradition bien ancrée en Bourgogne. Elle marque le début du cycle des travaux qui doivent développer la vigueur, le fécondité de la plante et assurer sa pérennité. Comme dit le proverbe : «A la Saint-Vincent, la serpe à la main». Les vigneronns, regroupés dans la confrérie de Senan, Champvallou, Volgré vous attendent nombreux les 16 et 17 janvier. Un programme détaillé vous sera adressé d'ici là.

